



Référence à rappeler

**Important: regarder le verso de votre facture pour bien la comprendre**

Adresse du lieu desservi :

**SMEC**  
418, CHEMIN DE LA CHAUMIERE  
BP 20061  
82102 CASTELSARRASIN  
SIRET : 200 089 126 00011

Destinataire de la facture

Horaires 08h30-12h et 13h-17h du lundi au vendredi

contact@smec82.fr

Tel : 05.63.32.21.88

En cas d'urgence 24h/24h 7j/7 : 06.34.06.54.19

### Facture réelle n° 2021-CA7 / 9412 du 01/07/2021

### Eau et Assainissement

Message :

**La période d'abonnement facturé**

→ Abonnement du 01/01/2021 au 30/06/2021

**Voici la présentation simplifiée de votre facture**

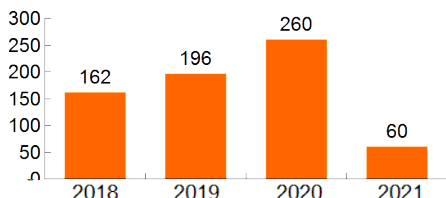
Détail au verso

**Votre consommation d'eau** **60 m<sup>3</sup>**

	<b>Montants</b>
Abonnement	23,23
Consommation	85,86

**Total de la facture** **109,09**

#### Historique de consommation



**Montant total à payer avant le 18/04/2021**

**109,09 €**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU SIGNATURE

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN :  
Titulaire du compte :

#### TIP SEPA

Référence Unique de Mandat :  
TIPSEPA082000030000000000000941217 ICS : FR28ZZ260339

Référence : 4 BD 17 000000000009412 E 105 18 **Montant : 109,09 €**  
Créancier : REGIE DU SYNDICAT MIXTE  
EAUX CONFLUENCES

**CENTRE D ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
TSA 20005  
94974 CRETEIL CEDEX 9**

030010500172

11206201404211427605076

941144000186 85050000000000094120820004972706 10909

La date du relevé

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
700	11KA075097	15 mm	30/06/2021	777			837	60
<b>Consommation totale relevée</b>								<b>60</b>
<b>Consommation facturée (m3)</b>								<b>60</b>

La consommation relevée

Détail de votre facture

**Distribution de l'eau**

	Quantité	U	P.U	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Consommation Eau	60 m3		0,96140	57,68	3,17 (5,50%)	60,85
Abonnement Compteur	6 mois		3,67000	22,02	1,21 (5,50%)	23,23
Taxe Adour Garonne (Prélev)	60 m3		0,07500	4,50	0,25 (5,50%)	4,75

Nombre de mois d'abonnement facturé

**Collecte des eaux usées**

Assainissement Conso.	60 m3		1,04000	30,16	3,02 (10,00%)	33,18
Assainissement Fixe	6 mois		4,58000	27,48	2,75 (10,00%)	30,23

**Organismes publics**

Redevance agence de l'eau Collecte	60 m3		0,25000	7,25	0,73 (10,00%)	7,98
Redevance Agence de l'eau pollution	60 m3		0,33000	9,57	0,53 (5,50%)	10,10

**Total de votre facture** **103,40**  
**Montant total à payer** **103,40** **5,69** **109,09**

MODES DE PAIEMENT

- Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP) : datez et signez le TIP dans le cadre prévu à cet effet. Ne modifiez jamais le montant du TIP. Si la mention « JOIGNEZ UN RIB » figure dans la partie supérieure gauche du TIP, ou si vos coordonnées bancaires ont changé, n'oubliez pas de joindre un RIB, RIP, RICE ou IBAN sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sansagrafer et sans aucun autre document. Envoyer votre règlement au moyen de l'enveloppe jointe, affranchie au tarif lettre, en prenant garde de bien faire apparaître l'adresse du centre d'encaissement dans la fenêtre.
- Par chèque bancaire ou postal : envoyer votre paiement au centre d'encaissement des Finances Publiques à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe, affranchie au tarif en vigueur. Votre règlement doit être libellé à l'ordre du REGIE DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES. Ne modifiez jamais le montant du TIP. Joindre obligatoirement le volet TIP non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sansagrafer. Ne joignez aucun autre document à votre règlement.
- En Prélèvement automatique à Echéance
- En Numéraire : se présenter au guichet du SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES, 418 chemin de chaumière, ZI de l'ARTEL, 82100 Castelsarrasin, muni de votre facture.
- Par Virement : sur le compte de la régie du syndicat mixte eaux confluences : BDF MONTAUBAN \_ FR761007182000000200033903 Précisez dans la zone « Objet/Libellé » : REGIE SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES» puis le n° de la facture indiquée au recto.
- Paiement par internet : En vous connectant sur le site de la collectivité :wwwsmec82.fr puis en allant sur Factures / Consulter mes factures puis cliquer sur le lien Payer ma facture.

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS

- Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre facture ou une réclamation à formuler, adressez-vous au Syndicat des Eaux dont les coordonnées et horaires d'ouverture figure au recto.

VOIES DE RECOURS

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant le Tribunal d'Instance.